

**PROCÈS-VERBAL  
DU CONSEIL D'INSTITUT  
2 DECEMBRE 2024  
14H-17H**

**Table des matières**

<b>Membres avec voix délibérative</b>	1
<b>Membres avec voix consultative</b>	1
1. Introduction	2
• Informations de la Direction	2
• Approbation du procès-verbal de la séance du 30 septembre 2024	2
2. Vie de l'Institut	2
• Fermeture estivale des sites d'Avignon et de Digne	2
• Campagne d'emploi	3
3. Formation et vie étudiante	4
• Capacités d'accueil	4
• Procédure d'admission en master 1 <sup>ère</sup> année 2025-2026	6
• Procédure d'admission en licence 1 <sup>ère</sup> année 2025-2026	9
4. Recherche et innovation	10
• Présentation des recherches des enseignants-chercheurs nouvellement recrutés (suite)	10
5. Annexes	11

**Présents**

**Membres avec voix délibérative**

Présent.e. s. : Mesdames et Messieurs Didier BARD ; Eric BERTON représenté par Christine POPLIMONT ; Patrice BONNET ; Franck BRILLET ; Pierre DESBIOLLES ; Laurence ESPINASSY ; David GALTIER ; Nathalie GAUDY ; Vincent GROSSTEPHAN ; Patrice LAISNEY ; Sarah LALLEMAND ; Guillaume PONTHEU ; Maelle SOCHARD accompagnée de Thibaut GUERIN ; Vincent VALERY ; Gwladys VASSEUR.

Représenté.e. s. : Mesdames et Messieurs Clarisse ANGELIER par Laurence ESPINASSY ; Michèle ARTAUD par Sarah LALLEMAND ; Sophie DE CACQUERAY par Patrice BONNET ; Stephan ENOCH par Christine POPLIMONT ; Sophie FOUACE par Vincent VALERY ; Suzanne GUILHEM par Patrice LAISNEY ; Pierre HUGUET à Gwladys VASSEUR.

Excusé.e. : Monsieur Pierre-Bernard SANCHEZ.

**Membres avec voix consultative**

Présent.e. s. : Mesdames et Messieurs Pascale BRANDT-POMARES ; Fatima CHNANE-DAVIN ; Claire ENEA-DRAPEAU ; Boumedienne FEGHOUL ; Delphine JOSEPH ; Christine LE MERO ; Anaïs TREMEGE ; Olivier VORS.

Excusé.e. s. : Mesdames et Messieurs Véronique AUGÉ ; Malek BOUZID ; Nathalie MIKAILOFF ; Jean-François RANUCCI ; Pascal TERRIEN ; Rachid ZAROUF.

Invité.e. s. : Mesdames Caroline GAREAU ; Isabelle GUETCHOUDIAN ; Heidi OSTERWALDER ; Karine TELOUK.

Excusé.e. s. : Mesdames et Messieurs Muriel DER HAROUTUNIAN ; Sandrine ESCHENAUER ; Isabelle LANG ; Nicolas MASCRET ; Sabine ROPARS ; Emeline ROY.

## 1. Introduction

- **Informations de la Direction**

**Pascale BRANDT-POMARES** : Je salue la présence des étudiants au sein de ce Conseil. Une information qui nous vient du ministère ; nous devons rendre un dossier d'accréditation en février. Nous avons collectivement travaillé à un dossier d'accréditation, nous avons été peu d'Inspé à le produire ce qui nous place dans une situation plus confortable. Nous avons travaillé sur le projet de formation, relatif aux missions de recherche ou à l'international. Il nous reste à mettre en forme ce projet sous le modèle attendu par le ministère, ce dossier d'accréditation doit être soutenu auprès du Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en février. Nous restons dans l'attente d'une potentielle réforme.

Je me permets de faire remarquer la présence des étudiants qui était très attendue au sein de cette instance, Maelle SOCHARD et Thibaut GUERIN, merci à eux de se mobiliser. Nous avons évoqué au sein de la direction l'idée de pouvoir avoir un représentant des étudiants qui pourrait prendre part aux décisions dans les instances de gouvernance restreintes de l'Inspé. Nous allons devoir réfléchir à la manière de mettre en place ce poste.

**Vincent GROSSTEPHAN** : Concernant le dossier d'accréditation et la réforme de la formation des enseignants, il faut relever que les délais sont absolument surréalistes. Il n'y a pas de sens à proposer un dossier d'accréditation définissant la politique de l'Institut dans un laps de temps aussi court, il s'agit pour moi du témoignage d'un mépris absolument profond vis-à-vis des personnels et du travail effectué. Puis, s'agissant de la réforme, nous possédons la feuille de route publiée le 19 novembre 2024 par le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche qui préconise que réformer la formation des enseignants doit se faire sous 3 mois.

Ce genre d'annonce reste pour le moins inquiétante, d'autant que les questions d'ordre financière n'ont toujours pas été résolues.

**Pascale BRANDT-POMARES** : Autre information importante : comme vous le savez Isabelle BAUMANN est désormais Directrice Administrative de l'UFR ALLSH. Je vous annonce la nomination de Caroline GAREAU au poste de Directrice Administrative de notre composante.

- **Approbation du procès-verbal de la séance du 30 septembre 2024**

*Le procès-verbal de la séance du 30 septembre 2024 est adopté à l'unanimité.*

## 2. Vie de l'Institut

- **Fermeture estivale des sites d'Avignon et de Digne**

**Caroline GAREAU** : Concernant les fermetures estivales nous n'avons pas encore arrêté de dates fixes pour le site de Digne les Bains qui comme vous le savez a des dates plus spécifiques. Cependant, le vendredi 30 mai sera fermé lors de l'Ascension. Concernant la fermeture estivale de l'Inspé dans son intégralité nous proposons une fermeture le vendredi 25 juillet 2025 pour une réouverture le lundi 25 août 2025, sous réserve d'avoir la date définitive de rentrée institutionnelle des fonctionnaires stagiaires. Nous adapterons en fonction des changements de calendrier.

- **Campagne d'emploi**

**Caroline GAREAU : (Annexe 1)** Isabelle BAUMANN vous avait présenté lors du Conseil d'Institut en septembre les supports qui avaient été libérés, donc une mobilité interne IGE et cinq départs à la retraite chez les agents administratifs. Nous avons demandé l'ouverture de trois concours, un concours en interne ingénieur d'étude au pôle numérique et en externe deux concours de TECH à profil ouvert. Nous allons aussi pouvoir recruter trois agents contractuels, un IGE et deux ATRF. Le processus est engagé, les fiches de postes ont été rédigées et mises à la disposition des membres du Conseil d'Institut.

**Laurence ESPINASSY : (Annexe 2)** De la même manière, pour la campagne d'emploi des enseignants-chercheurs, nous attendons la confirmation de CaRC. Nous avons sept demandes. Un Professeur des universités en histoire contemporaine sur un concours dit 46.3. Deux Maîtres de conférences fléchés en apprentissages des fondamentaux notamment en français. L'un des postes est tout de même plus spécifique car il porte sur l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, sur l'acquisition de l'orthographe et de la grammaire, sur le repérage des difficultés ainsi qu'une coloration plus marquée sur l'inclusion des élèves plurilingues, l'interculturalité, les enseignements en DNL. Tandis que l'autre porte plus précisément sur le décrochage scolaire, les compétences psychosociales, le développement des compétences orales et émotionnelles des élèves, et les compétences transversales concernant le bien-être à l'école.

Ensuite, deux postes de Maître de conférences pour la mention 1, cette-fois ci en apprentissages scientifiques et fondamentaux scientifiques, de la maternelle à l'école élémentaire. Là encore, ces deux postes sont colorés différemment, d'un côté sur la professionnalité des enseignants, le continuum de formation, les conceptions des dispositifs pédagogiques, l'intégration du numérique et l'autre concernant les outils numériques, éventuellement robotiques. Ici aussi l'interdisciplinarité est de mise.

Par ailleurs nous avons une demande de Maître de conférences en langue anglaise, une autre demande en lettres littérature.

Enfin, nous ouvrons un concours PREC concernant la polyvalence des professeurs des écoles, auquel peuvent postuler des collègues du premier degré.

Ces postes sont rattachés au laboratoire IREMAM et ADEF.

**Pascale BRANDT-POMARES :** Je tiens à remercier Laurence ESPINASSY, car ce travail demande énormément de temps. Je souhaitais préciser que malgré toutes les économies demandées par l'université nous avons réussi à avoir une belle campagne d'emploi. Nous attendons l'arbitrage de la conférence budgétaire qui aura lieu demain soir. Quelle que soit la réforme, nous nous devons de recruter pour la formation des enseignants en répondant aux besoins de cette même formation.

**Pierre DESBIOLLES :** Il serait intéressant que les nouveaux recrutés puissent venir se présenter en Conseil d'Institut et nous partager leur projet.

**Sarah LALEMAND :** Une demande pour honorer la présence des étudiants pour recontextualiser les contraintes pour eux.

**Laurence ESPINASSY :** Il faut savoir que lorsque des postes se libèrent, nous ne pouvons en disposer intégralement immédiatement. Il s'opère une retenue de la masse salariale, qui était jusqu'alors de 40% qui reviennent à l'université, qui en 2025 sera de 60%. Cela sert en outre à accompagner l'évolution des carrières ainsi que les augmentations.

**Franck BRILLET :** A tire d'information, les arbitrages ont été fait et tout a été voté de notre côté. Mais dans le contexte compliqué dans lequel nous sommes qui demande aux universités de puiser dans leur fonds de roulement ; il manque aujourd'hui à l'université Côte d'Azur 9,3 Millions d'euros. Nous n'avons pas choisi de faire une campagne d'emploi

blanche ; sur les 96 demandes 58 ont reçu un arbitrage positif. Nous fonctionnons d'une autre manière que la vôtre, c'est-à-dire qu'à la suite d'un départ à la retraite, durant la première année nous devons utiliser le système des vacances, la deuxième nous pouvons demander un poste d'ATER et la troisième année il n'est pas automatique de donner un avis favorable à notre demande. Nous fonctionnons beaucoup dans l'incertitude comparé à votre mode de fonctionnement. Malgré tout, le contexte reste peu favorable au recrutement.

**Pascale BRANDT-POMARES** : Je ne connaissais pas le système de l'Inspé de Nice, mais il est vrai qu'il est plus facile pour nous de savoir que nous possédons une enveloppe de masse salariale sur laquelle nous avons la main mise et nous pouvons l'utiliser de la manière la plus efficace possible.

**Vincent GROSSTEPHAN** : Aujourd'hui un communiqué de presse de France Université est paru et porte sur la loi de finance 2025 vers une mobilisation inédite des universités en danger et qui évoque la réponse du ministère, se résumant à renvoyer les universités à leur trésorerie cumulée dont on sait pertinemment que c'est de l'argent que l'université ne possède pas. Les propositions de la direction en terme d'emplois ont fait dans un système extrêmement contraint, nous sommes dans un contexte avec une sérieuse problématique pour l'avenir.

### 3. Formation et Vie étudiante

- Capacités d'accueil

**Patrice BONNET** : (Annexe 3) Nous avons extrait le rapport public de Parcoursup concernant les candidatures en 2023-2024 pour avoir une idée des profils, de la nature des baccalauréats, du genre.

En termes de capacité d'accueil en Licence, nous proposons une augmentation de 35 pour 40 à 75 pour 80. (Annexe 4)

**Pierre DESBIOLLES** : Serait-il possible de faire un point concernant la réussite de cette première année de Licence pour les étudiants rentré pour l'année 2024-2025 ?

**Laurence ESPINASSY** : Oui, notre service de la formation pourra suivre les résultats de réussite mais cela pourra être corrélé à long terme à l'équipe pilote Ampiric qui se donne pour mission un suivi longitudinal des cohortes et du devenir dans le métier de ces étudiants. Ce qui se fait déjà sur tous les entrants en Master et DIU.

**Thibaut GUERIN** : Nous avons été informés de l'augmentation de la capacité de la licence, et il s'est posé la question de savoir comment loger 40 étudiants en plus de ceux déjà présents sur site. Nombreux étudiants ont fait remonter le fait qu'il n'y avait pas assez de place sur le site, certaines promotions sont plus nombreuses que les capacités d'accueil de certaines salles de cours. Sachant que cette augmentation va se faire sur chaque année et qu'à terme il y aura 120 étudiants en Licence par promotion.

**Pascale BRANDT-POMARES** : Je suis assez étonnée de ces remontées, l'Inspé c'est à peu près 3000 étudiants répartis sur 4 sites. Deux sites plus petits, Digne-les-Bains et Avignon, ainsi que deux plus imposants, Marseille Saint Jérôme et Aix-en-Provence. Le site d'Aix-en-Provence est un site historique mais certaines parties des bâtiments doivent être rénovées afin d'y accueillir du public. Et donc on peut être parfois dans des conditions difficiles d'accueil, sachant que nous accueillons sur Aix, l'EJCAM, le CFMI et l'IUT.

Concernant le site de Saint Jérôme nous avons un bâtiment dédié aux bureaux des administratifs et des chercheurs, et nous avons tout le reste du site. Depuis 2018 nous sommes sur un campus, avec la faculté des sciences, qui peut être mis à notre disposition. Je peux comprendre que vous préféreriez rester proche des bâtiments administratifs, tout

comme les enseignants de leurs bureaux mais vous pouvez demander à investir les locaux de la faculté des sciences.

**Thibaut GUERIN** : A ce moment-là il n'y a aucun problème si nous pouvons occuper les locaux de la faculté des sciences.

**Pascale BRANDT-POMARES** : L'augmentation de la capacité vient avant tout d'une réflexion qui a commencé l'année dernière, nous avons commencé à 40 étudiants pour être prudent. Mais 80 étudiants n'est pas non plus un effectif impossible à accueillir lorsqu'on compare avec certains des effectifs des autres composantes qui n'ont aucune commune mesure.

**Thibaut GUERIN** : J'ai discuté avec mon Responsable qui m'a précisé que certaines salles ne peuvent accueillir que 25 personnes.

**Patrice BONNET** : Sur le site il y a des salles de 30 et de 48 places.

**Thibaut GUERIN** : Certaines salles des bâtiments de la faculté des sciences sont quand même d'une petite capacité. Mon responsable m'a demandé de faire remonter cette information.

**Pascale BRANDT-POMARES** : Si votre responsable a des points à faire remonter il peut le faire auprès de la direction sans avoir à passer par les étudiants. Il faut le rassurer sur le fait que le site n'est pas plein, mais bien sûr la capacité des salles sera à prendre en considération.

**Delphine JOSEPH** : Effectivement, on utilise le logiciel ADE sur lequel on a accès à toutes les salles du site qui sont mutualisées ainsi que les préfabriqués qui sont d'une plus grande capacité.

Des groupes de 40 étudiants peuvent être accueillis dans les préfabriqués.

**Thibaut GUERIN** : Je pense qu'il faudrait donc communiquer sur le fait que les étudiants ont accès à tout le site.

**Delphine JOSEPH** : Nous avons aussi accès à des salles spécifiques en fonction des parcours qui ne sont pas mutualisées. Le bâtiment A a été rénové car nous y venions.

**Pascale BRANDT-POMARES** : Pour rassurer votre responsable, depuis que nous sommes arrivés nos effectifs d'étudiants sont en baisse.

**Sarah LALLEMAND** : Nous allons parfois dans des amphis alors que nous sommes en TD. Y a-t-il des Projecteurs vidéo dans les préfabriqués ?

**Didier BARD** : Il y a des vidéoprojecteurs et des ordinateurs mobiles à l'accueil de l'Inspé.

**Sarah LALLEMAND** : L'encombrement du matériel peut être problématique lorsqu'on se déplace plusieurs fois sur le site, il faudrait peut-être penser à installer des postes fixes dans ces salles.

**Pascale BRANDT-POMARES** : Ces questions sont à régler pour le confort de tous, je ne peux qu'engager les collègues à faire part de leurs besoins pour investir les locaux aux alentours des salles d'enseignement afin de faciliter leurs tâches.

**Didier BARD** : Dans le bâtiment de la faculté toutes les salles sont équipées informatiquement.

**Vincent GROSSTEPHAN** : Nous nous interrogeons sur la capacité à soutenir cette formation.

**Pascale BRANDT POMARES** : Nous nous sommes lancés dans ce projet avec la volonté de créer un continuum de formation dès la licence, en créant cette filière nous nous étions dit que s'il le fallait nous supprimerions un groupe de master pour créer cette licence. Nous n'avons pas eu à le faire et nous avons pu absorber à moyens constants la dépense des nouveaux frais créés par la Licence. Grace à la contribution du rectorat et des autres composantes nous avons réussi à soutenir notre offre de formation. Nous estimons pouvoir arriver à absorber l'augmentation des effectifs mais toujours avec prudence.

**Les capacités d'accueil de 40 à 80 pour la Licence en première année de la rentrée 2025-2026 sont adoptées avec 3 abstentions.**

- **Procédure d'admission en master 1<sup>ère</sup> année 2025-2026**

**Patrice BONNET : (Annexe 5)** Le calendrier nous a été transmis il y a peu, l'offre sera publiée le 3 février 2025 et l'ouverture des candidatures aura lieu le 25 février 2025. Une procédure complémentaire va être mise en place du 17 juin au 17 juillet, qui permettra aux étudiants qui n'auront pas eu de réponse favorable dans la première phase de pouvoir postuler à nouveau sur des vœux et sur des places qui seraient restées vacantes durant la phase principale. Cette dernière phase devrait donc se terminer le 17 juillet afin de laisser place à la phase de saisine du recteur. De cette manière nous devrions pouvoir proposer 15 vœux en formation classique et 15 vœux en formation par apprentissage.

Nous n'avons pas changé notre accréditation, les formations d'Avignon ne seront pas ouvertes à la rentrée pour le second degré. Pour chaque parcours types, nous avons dû rentrer les capacités totales et celles que nous afficherons sur Mon Master. On s'aperçoit que nous avons une baisse du nombre de candidatures et pour ce faire nous ouvrirons avec le plus de places possibles dès la phase principale pour le compenser.

Nous avons travaillé avec chaque responsable de parcours en identifiant les diplômes conseillés avec des licences et des BUT conseillés, cette année nous aurons à afficher aussi des licences professionnelles conseillées voire des diplômes d'état conseillés. Chaque parcours types a eu le choix de modifier ses buts et ses licences. Ce travail a pu être fait après des réunions entre responsables de parcours en se basant aussi sur les résultats des commissions de l'année dernière en identifiant les diplômes qui avaient été le plus présentés dans les différents parcours.

Ensuite, il faut identifier si le besoin d'un dossier ou d'un entretien est obligatoire ou non. Certains parcours ont maintenu la tenue d'un entretien tandis que d'autres restent sur l'étude des dossiers de candidatures.

Nous avons identifié les critères d'examen des dossiers dans chaque filière, ils sont semblables à ceux de l'année dernière.

Enfin, nous avons modifié les critères d'examens des dossiers qui comprennent maintenant les résultats académiques, la motivation, la recommandation, le parcours académique, professionnel et personnel, les travaux réalisés, les tests et certifications, les contrats, et autres justificatifs et plus largement les autres critères que l'on peut utiliser. Nous avons dû identifier les documents précis que nous allons utiliser dans les dossiers de candidature pour pouvoir valider chaque critère. Chaque parcours a travaillé sur les critères de recrutement.

**Sarah LALLEMAND :** C'est un énorme travail qui est fait et j'en remercie tout le monde.

**Patrice BONNET :** C'est dans le temps et grâce à un travail en amont que nous pouvons être organisés, grâce à un travail fait par chaque personnel du pôle formation aussi.

**Maelle SOCHARD :** Vous dites qu'il y a une baisse des nombres d'étudiants en master, avez-vous des idées afin de redynamiser cette formation pour que les étudiants restent aussi à l'Inspé. Beaucoup ne voulaient pas faire ce master, car ce n'était pas leur premier choix ou l'enseignement à l'Inspé ne leur convient pas.

**Pascale BRANDT POMARES :** Il faut que les étudiants restent pour de bonnes raisons. En revanche pour un prolongement des études, l'idée de pouvoir se projeter dans un métier intervient plus rapidement lors d'un parcours de Licence.

**Vincent VALERY :** Je pense qu'il y a de très gros enjeux à favoriser les alternances intégratives, l'enjeu du tutorat aussi qui est de plus en plus compliqué à trouver dans les établissements scolaires. C'est là-dessus que nous allons devoir travailler afin de convaincre les étudiants que le métier d'enseignant est extraordinaire.

**Patrice BONNET** : Je souhaiterais compléter, concernant l'accréditation de l'Inspé, nous sommes une composante de l'Université et nous avons le souhait d'un continuum de formation. Nous proposons dans toutes les licences de l'université les UE ProMEEF.

Nous allons pouvoir travailler dans l'équipe Défi pour savoir si les étudiants qui se désengagent en Master le font parce que le métier ne leur convient pas, à cause d'un défaut sur l'orientation ou de leur choix d'un deuxième vœu de master. Nous sommes très attentifs à cette désaffection de la part des étudiants pour le métier mais aussi par les problématiques d'orientation ou de mauvaise réorientation.

**Pascale BRANDT POMARES** : Le problème est plus général, il s'agit de l'attractivité du métier. La revalorisation des salaires qui fait débat dans la société. Cette question vaut dans tous les masters. La représentation du métier n'est pas toujours à la hauteur de l'exigence de ce métier et ceux qui se sont fait de fausses idées se ravissent. Il reste qu'attirer plus d'étudiants, pour être formé et devenir enseignant est un enjeu pour l'université assez récent car nous ne sommes présents à l'Université que depuis 2007. Il faut arriver à créer une formation qui soit ancrée dans le terrain, avec l'importance des stages dans les unités d'enseignement PROMEEF en licence. Mais aussi grâce au travail avec les autres composantes. Nous pensons que la richesse d'un enseignant du premier degré est d'avoir un haut niveau de licence dans une discipline quelle qu'elle soit. Nous souhaiterions avoir plus d'hommes, plus de scientifiques femmes ou hommes, mais nous avons vus la difficulté que nous avons à mettre des critères discriminant sur le genre. Nous sommes prêts à travailler avec les étudiants afin de redynamiser la licence.

**Maelle SOCHARD** : Des étudiants qui s'engagent et qui se ravissent il y en a, mais il faut aussi prendre en compte les étudiants pour qui cette formation était le premier choix et dans le parcours professeur des écoles beaucoup d'étudiants et même des enseignants rapportent qu'au niveau des enseignements même hors académie, il y a un stéréotype sur le master MEEF selon lequel il serait inutile car le concours peut être passé sans le Master. Le concours peut être présenté avec n'importe quel Master, donc pourquoi choisir ce Master en particulier et pourquoi y rester. Ces interrogations peuvent remettre en question les enseignements, il est beaucoup ressorti aussi le fait que le stage est très intéressant mais que les enseignements le sont moins selon leurs matières.

**Pascale BRANDT POMARES** : Nous souhaitons montrer qu'il faut être formé pour exercer le métier d'enseignant. Effectivement aujourd'hui, avec la réforme que nous attendons, nous ne sommes pas centrés sur ces aspects. Sauf que pour certains étudiants, le concours n'est pas le plus important, au contraire de la formation d'enseignant. Alors bien sûr cela dépend du projet personnel de l'étudiant. La plupart des étudiants souhaitent devenir enseignant de l'éducation nationale, dans le public en passant le concours. Mais dans le second degré ça ne marche pas forcément car beaucoup ne souhaitent pas passer le concours pour rester contractuel dans l'académie.

Nous travaillons pour ça, c'est dans notre politique, mais nous n'avons pas encore cette expérience de long terme qui ne nous fera plus défaut dans 10 ou 20 ans. Et grâce à cela dire que la formation de l'université est faite pour ce métier. Seulement dans la situation actuelle c'est encore flou. Nous avons besoin de vous pour faire évoluer cette formation, en s'améliorant grâce à vous, au regard de vos retours sur les stages par exemple.

Vous assistez à un Conseil qui a abordé le recrutement et la politique RH, nous recrutons aussi des enseignants dans cette idée d'évolution.

Il faut sûrement faire un réajustement, et des conseils de perfectionnement existent afin d'améliorer les choses et je vous invite à y participer.

Il y a sûrement beaucoup d'incompréhension, en revanche il ne faut pas oublier que c'est un métier exigeant, qui évolue et qui demande une capacité de réflexion importante ce qui va pour moi de pair avec un niveau Bac+5 et qui est adapté à ce que le métier demande en termes de compétences.

Peut-être n'avons-nous pas suffisamment fait de place à votre point de vue en tant qu'étudiant.

**Karine TELOUK** : Je suis en charge de la formation initiale à la formation académique, pour faire le comparatif entre les étudiants qui ont le Master MEEF et ceux qui ne l'ont pas.

Pour ceux qui réussissent le concours 71% ont le Master MEEF et une fois qu'ils sont sur le terrain 80% de ceux qui ne l'ont pas se retrouvent en difficulté. Ce qui n'implique pas qu'ils ne seront pas titularisés mais qu'ils seront moins bien préparés et se retrouveront parfois même en souffrance. C'est aussi pour relativiser car les enseignements peuvent paraître éloignés de ce qu'ils peuvent imaginer dans leurs représentations du métier. Pourtant il y a une réelle plus-value à avoir le Master MEEF.

**Franck BRILLET** : J'ai eu un échange avec la directrice de l'école académique de la formation continue qui se fait l'écho des retours de terrain et notamment sur la qualité des lauréats du concours de cette année en distinguant fortement ceux issus de Master MEEF et ceux qui ne l'étaient pas. Les jeunes lauréats ne s'en aperçoivent peut-être pas sur le terrain, mais les collègues au sein des établissements scolaires et les inspecteurs territoriaux remarquent une réelle différence dans les apprentissages du métier et dans les premiers gestes d'apprentissages. Je souscris parfaitement à ce qu'a expliqué la Directrice de l'Inspé d'Aix-Marseille et on appelle de nos vœux que cette réforme à venir puisse permettre dès les premières années d'expérimenter avec le terrain justement pour savoir si le métier convient et ensuite travailler les gestes professionnels en Master 1 et Master 2.

**Vincent GROSSTEPHAN** : Je voudrais revenir sur les conseils de perfectionnement où les étudiants ont vraiment la parole avec un taux de satisfaction assez important sur la qualité de la formation et qui se concrétise. Il y a une vraie plus-value de la formation de ce point de vue.

Il y a aussi la question par rapport à la dynamisation de vos vœux, c'est celle de l'accompagnement sur le terrain de stage qui reste encore délicat et notamment pour les contrats tiers-temps alternants pour lesquels l'accompagnement est parfois difficile. Nous avons mis en place cette année avec Karine TELLOUK une formation en Visio, mais cela reste encore difficile car ce ne sont pas des conditions totalement idéales.

Enfin, concernant l'accès au master et la volonté d'accéder à celui-ci, mais aussi celle d'y rester, il me semble qu'il reste un certain nombre de facteurs qui n'ont pas été évoqués, comme les facteurs économiques. Beaucoup de nos étudiants sont salariés, RSE et dispensés d'assiduité pour lesquels des adaptations ne sont pas proposées.

**Olivier VORS** : C'est une information qui vient dans le prolongement de ce qui vient d'être dit, et en profitant que les étudiants soient présents aujourd'hui à vous de conseiller vos collègues de remplir ces questionnaires qui répondent à votre ressenti global de la formation, aux éléments que vous pensez porteurs pour la formation avec à chaque fois une échelle de satisfaction. Et souvent, ça corrobore ce qui vient d'être dit, les stages sont plutôt bien vécus. C'est vrai que des enquêtes sont menées là-dessus et c'est très intéressant d'avoir des points de vue complémentaires comme aujourd'hui. Là encore, il faut inciter vos camarades afin de remplir ces enquêtes pour que nous puissions au sein de la direction être le plus proche possible de vos attentes et de vos besoins.

**Pierre DESBIOLLES** : Les résultats sont présentés en CI et sont en lignes.

Il ne faut vraiment pas hésiter à répondre à ces enquêtes, elles sont composées de questions ouvertes ou bien fermées ainsi que d'autres qui permettent de s'exprimer plus librement.

**Thibaut GUERIN** : Pour revenir sur la redynamisation de Master MEEF, en comparaison avec l'année dernière, ce qui était dommage lors des journées portes ouvertes c'est que nous sommes restés dans le bâtiment Inspé alors que toutes les Licences étaient dans le bâtiment de Sciences. Et très peu de lycéens ou d'étudiants ont fait le détour par le bâtiment de l'Inspé. Je pense que si on avait pu être avec toutes les Licences ça aurait pu être bénéfique.

**Heidi OSTERWALDER** : La JPO aura lieu cette année en janvier. Nous avons choisi que la JPO se fasse dans nos bâtiments pour que les étudiants voient directement où ils vont être accueillis. C'est une organisation qui est faite avec le campus et l'accueil se faisait en effet dans les bâtiments de Sciences. Depuis l'année dernière nous avons décidé de le faire quand même dans nos bâtiments, mais nous allons essayer de faire plus de lien entre les différents bâtiments du campus.

**Thibaut GUERIN** : Peut-être qu'il faut renforcer la signalétique sur le campus car la plupart des personnes présentes n'ont pas vu ou était l'Inspé.

**Heidi OSTERWALDER** : En effet, nous allons renforcer la signalétique, nous avons vus avec la logistique de la faculté de Sciences pour qu'il y a plus d'accompagnement vers nos bâtiments.

**Patrice BONNET** : On souhaite aussi que des étudiants de Licence et de Master participent aux JPO, afin d'accompagner les responsables de formation et les enseignants.

**Pierre DESBIOLLES** : J'en profite pour ajouter, si vous avez des questions, vous pouvez nous les envoyer en amont du CI pour que nous puissions commencer à y réfléchir. Sauf dans le cas où cela vient dans la discussion.

**Maelle SOCHARD** : Je pense que ma question n'était pas assez précise, en vérité je pense qu'elle s'inspire plus du fonctionnement de mon site de rattachement qui est le site d'Aix-en-Provence.

**Patrice BONNET** : Sur le parcours PE il y a des désistements sur tous les sites, cette problématique se rencontre sur tous les sites, après les origines peuvent sûrement varier d'un site à l'autre.

**La procédure d'admission en master 1<sup>ère</sup> année de la rentrée 2025-2026 est adoptée à l'unanimité.**

- **Procédure d'admission en licence 1<sup>ère</sup> année 2025-2026**

**Patrice BONNET** : Depuis novembre nous avons paramétré la plateforme Parcoursup afin que le 18 décembre 2024 lors de l'ouverture du site, l'offre de formation soit visible par les candidats. A partir du 15 janvier jusqu'au 13 mars 2025 se tiendra la phase du dépôt des candidatures. A savoir que chaque étudiant aura un nombre limité de vœux à formuler, avec dix vœux en formation classique et dix vœux en apprentissage, sans hiérarchisation. Puis d'avril à mai 2025 nous traiterons les candidatures pour en venir à la phase d'admission qui se déroulera du 2 juin au 10 juillet 2025. Une phase complémentaire aura lieu du 11 juin au 11 septembre 2025.

**(Annexe 6)** Nous avons repris les champs obligatoires, (les cinq champs d'évaluation), les résultats académiques, les compétences académiques, les savoir-être, la motivation, les connaissances de la formation, l'engagement des étudiants, en prenant en compte à la fois les résultats de première et de terminale, mais aussi les évaluations et les commentaires qui ont été faits dans la fiche avenir que présente chacun des candidats. Avec des pondérations : 50% pour les résultats académiques, 10% pour les méthodes de travail, 10% pour l'autonomie, 25% pour la connaissance de la formation et 5% pour les activités.

**Thibaut GUERIN** : Nous avons discuté de l'utilité des lettres de recommandation pour des élèves qui postuleraient sur Parcoursup.

**Patrice BONNET** : Pour les élèves de Terminale il y a une fiche avenir sur laquelle les professeurs font des commentaires. Concernant les étudiants en réorientation, une fiche doit être remplie et elle permet de noter la volonté de l'étudiant à ce changement d'orientation.

**Sarah LALLEMAND** : Sur les termes « Capacités à réussir », nous nous interrogeons sur la manière d'interpréter cette phrase.

**Patrice BONNET** : Ce sont les professeurs qui remplissent la fiche avenir (qui possèdent des critères) dans laquelle sont renseignées les compétences et l'avis du Conseil de classe.

**Vincent GROSSTEPHAN** : Sur l'engagement citoyen, quel est son contenu ?

**Patrice BONNET** : Comme nous ne faisons que prendre les informations, c'est aux collègues du second degré de renseigner au mieux tous ces critères, et ils prennent ce rôle très à cœur.

**Gwladys VASSEUR** : Je voulais revenir sur la question de proportionnalité quant au genre des étudiants dans la formation. Dans les dossiers de candidatures la première proportion

est déjà déséquilibrée. Est-ce qu'à l'arrivée, elle le reste ? Elle en privilégie certains par rapport à d'autres ?

Peut-être que ce serait intéressant de l'analyser et de voir finalement en amont, dans le second degré notamment, s'il n'y aurait pas quelque chose en termes de communication pour pouvoir un petit peu contrecarrer ou continuer d'essayer de changer ces représentations liées à ces métiers de l'enseignement. Notamment dans le premier degré, comme on peut l'observer dès le départ, nous rencontrons un déséquilibre qui n'est pas forcément quelque chose que nous avons envie d'entretenir. Peut-être que nous pourrions envisager quelques équilibres.

Mais en tout cas, c'est intéressant de pouvoir constater avec vous que dès l'entrée en licence 1, on est déjà sur ce type de déséquilibre dans les formations.

C'est peut-être à nous dans le second degré d'envisager de travailler à vos côtés pour modifier ces représentations.

**Patrice BONNET** : Il y a un premier axe avec le projet Panorama, nous allons travailler avec les établissements scolaires pour pallier ce genre de disproportions. Et concernant le traitement des dossiers, ils sont tous anonymes, nous n'avons aucune information sur l'identité ou le genre de la personne.

**Gwladys VASSEUR** : Est-ce que ces informations et ces critères changent ?

**Patrice BONNET** : Nous pouvons nous y atteler pour avoir des informations sur la proportion de candidats qui s'inscrivent et ceux qui sont retenus.

**Thibaut GUERIN** : Concernant tous les dossiers, j'ai vu qu'il y a eu 685 dossiers qui sont parcourus ? Et il s'avère que les proportions sont ce qu'elles sont en termes de genre.

**Patrice BONNET** : Tous les dossiers sont analysés en effet.

**La procédure d'admissions en 1<sup>ère</sup> année de licence est adoptée à l'unanimité.**

#### **4. Recherche et innovation**

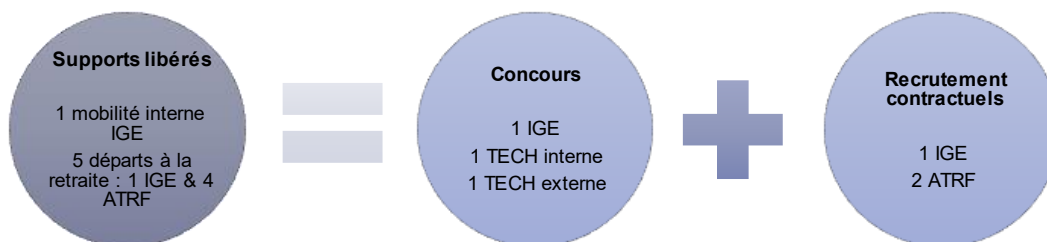
- **Présentation des recherches des enseignants-chercheurs nouvellement recrutés (suite)**

**Pierre DESBIOLLES** : La présentation des travaux de recherche d'Emeline ROY est reportée au prochain Conseil d'Institut du 27 janvier 2025.

**L'ordre du jour ayant été épuisé la séance est levée à 16h35.**

## Annexes

### Annexe 1 : Campagne d'emplois BIATSS



### Annexe 2 : Campagne d'emplois enseignants

## Rappel demandes emplois enseignants

*Dans l'attente du retour duCaRC*

### Concours EC: 7 demandes

- 1 PU Histoire contemporaine
- 2 MCF mention 1 Apprentissages fondamentaux Français
- 2 MCF mention 1 Apprentissages fondamentaux STEM
- 1 MCF mention 2 LVE Anglais
- 1 MCF mention 2 Lettres-Littérature

### Concours PREC: 1 Polyvalence des professeurs des écoles

Annexe 3 : Extraits du rapport public de Parcoursup

**Synthèse des candidatures – classement et admissions**

Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Tous les candidats	35	685	684	267	43

**Suivi des candidats par sexe**

Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
					Nombre	Pourcentage
Tous les candidats	Féminin	623	622	244	37	86 %
	Masculin	62	62	23	6	14 %
	Total	685	684	267	43	100 %

**Suivi des candidats par profil**

Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
					Nombre	Pourcentage
Tous les candidats	En terminale	415	415	201	31	72,1 %
	En réorientation	152	152	49	10	23,3 %
	Non scolarisés	100	100	10	1	2,3 %
	Scolarité étrangère	8	7	3	0	0 %
	Autres	10	10	4	1	2,3 %
	Total	685	684	267	43	100 %

**Synthèse des candidats par type de baccalauréat**

Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
						Nombre	Pourcentage
Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	6	6	0	0	0 %
		Sans mention	181	181	32	9	30 %
		AB	178	178	79	11	36,7 %
		B	116	116	79	10	33,3 %
		TB	19	19	18	0	0 %
		TBF	2	2	2	0	0 %
		<b>Total</b>	<b>502</b>	<b>502</b>	<b>210</b>	<b>30</b>	<b>100 %</b>
	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	3	3	0	0	0 %
		Sans mention	67	67	9	7	58,3 %
		AB	42	42	16	1	8,3 %
		B	17	17	13	4	33,3 %
		TB	3	3	3	0	0 %
	<b>Total</b>	<b>132</b>	<b>132</b>	<b>41</b>	<b>12</b>	<b>100 %</b>	

Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
						Nombre	Pourcentage
	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	1	0	0	0 %
		Sans mention	11	11	2	0	0 %
		AB	17	17	3	1	100 %
		B	12	12	8	0	0 %
		TB	1	1	1	0	0 %
		<b>Total</b>	<b>42</b>	<b>42</b>	<b>14</b>	<b>1</b>	<b>100 %</b>
	Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	7	7	2	0	
		AB	2	1	0	0	
		<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	



Chaque composante doit aujourd'hui :  
1- Renseigner les effectifs par formation, les licences conseillées, les critères d'examen des dossiers [tableau AMUBOX pages 1 à 4]

N°	Niveau	Niveau type (PT)	Le PT concerne un cursus de 3 ans (S1, S2, S3) ou de 4 ans (S1, S2, S3, S4) ?	Capacité d'accueil limitée (CAL) par PT (qui démarre au S1) ET Mention (obligatoire)	Capacité offerte limitée (COL) par PT OU à la mention si les PT débutent au S3	Modalités d'enseignement				Diplômes conseillés				Langues étrangères enseignées	Modalités accès
						En présentiel	En hybride	En ligne	En mixte	Licences générales	Licences professionnelles	BUT	Diplômes d'Etat en santé		
2028	DU	DU	11	100	100	1	1								

**Capacité d'accueil limitée (CAL) par PT (qui démarre au S1) ET Mention (obligatoire)**

**Capacité offerte limitée (COL) par PT OU à la mention si les PT débutent au S3**

**Diplômes conseillés**

<b>Licences générales</b> à la mention ou au PT si celui-ci commence dès le S1 (Menu déroulant - plusieurs choix possibles)	<b>Licences professionnelles</b> à la mention ou au PT si celui-ci commence dès le S1 (Menu déroulant - plusieurs choix possibles)	<b>BUT</b> à la mention ou au PT si celui-ci commence dès le S1 (Menu déroulant - plusieurs choix possibles)	<b>Diplômes d'Etat en santé</b> à la mention ou au PT si celui-ci commence dès le S1 (Menu déroulant - plusieurs choix possibles)
---	--	--	---

**Modalités accès**

Dossier

Entretien (à préciser dans les attendus)

Examen (écrit et/ou oral à préciser dans les attendus)

Concours

Niveau	Niveau type (PT)	Le PT concerne un cursus de 3 ans (S1, S2, S3) ou de 4 ans (S1, S2, S3, S4) ?	Le ou les diplômes conseillés par PT (qui démarre au S1) ET Mention (obligatoire)	Le ou les diplômes conseillés par PT OU à la mention si les PT débutent au S3	Modalités d'enseignement										Langues étrangères enseignées	Modalités accès
					En présentiel	En hybride	En ligne	En mixte	Licences générales	Licences professionnelles	BUT	Diplômes d'Etat en santé				

**CRITÈRES ET DOCUMENTS ADDITIONNELS AU DOSSIER DE CANDIDATURE (CASIS 4 COCHER)**  
A compléter au PT si celui-ci commence dès le S1

C1 : Parcours et résultats académiques antérieurs	C2 : Motivation et recommandations	C3 : Parcours académiques, professionnels et personnel	C4 : Travaux réalisés	C5 : Tests et certifications	C6 : Contrats et autres justificatifs	C7 : Autres
<p>Liste des pièces demandées dans le dossier</p> <p>Lettre de motivation</p> <p>Projet de recherche</p> <p>Lettre de recommandation</p> <p>Aide de parents ou d'autres</p> <p>CV en anglais</p> <p>baudrillard's sports</p> <p>Attestation d'expériences professionnelles</p> <p>Attestation d'engagement étudiant</p> <p>Résumés travaux de recherche en licence</p> <p>Dossier de travaux artistiques (Book, portfolio...)</p> <p>Certification de langue anglaise</p> <p>Autres certifications de langue étrangère (préciser)</p> <p>Test de langue française</p> <p>Certifications de compétences numériques (PCK, CIL...)</p> <p>Autres tests et certifications</p> <p>Justificatif de la prise en charge financière de votre formation</p> <p>Attestation pôle emploi</p>						<p>Autres pièces utiles à la candidature (nature du document)</p> <p>Sont exclus tous critères de discrimination comme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>la hiérarchisation des vœux,</li> <li>la limitation du nombre de vœux,</li> <li>une pièce d'identité,</li> <li>le titre de séjour,</li> <li>le lieu de résidence.</li> </ul>
X		X			X	<p>- AED prépro</p> <p>- Suivi des UE ProMEEF</p> <p>- Mobilité internationale</p> <p>- Expérience professionnelle ou stage en école primaire uniquement</p> <p>- Moyenne générale obtenue en L3 (S5 si licence en cours)</p>

Annexe 6 : Critères d'examen des vœux et des dossiers

INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DU PROFESSORAT DE L'ENSEIGNEMENT (INSPÉ)											
ATTENDUS LOCAUX 2025		Critères généraux d'examen des vœux 2025									
Formations	Compléments d'information sur les attendus	Résultats académiques	Degré d'importance des critères CCEV	Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Degré d'importance des critères CCEV	Savoir-être	Degré d'importance des critères CCEV	Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Degré d'importance des critères CCEV	Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Degré d'importance des critères CCEV
LI SCIENCES DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION	Les lycéens titulaires d'un baccalauréat général présentent le profil le plus adapté pour réussir le diplôme de Licence.	<p>1) Les notes du baccalauréat, de première et de terminale et les résultats des épreuves anticipées du baccalauréat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- toutes les notes des bulletins de première et de terminale,</li> <li>- les résultats des épreuves anticipées du baccalauréat ou des notes du bac.</li> </ul> <p>2) Notes post bac : Résultats obtenus dans l'enseignement supérieur</p> <p>3) Notes des diplômes équivalents au baccalauréat : Notes des diplômes équivalents au baccalauréat</p>	Essentiel	* Méthode de travail, capacité à réussir. L'avis du conseil de classe et du chef d'établissement mentionné sur la fiche Avenir: Champ « Méthode de travail »	Essentiel	* Autonomie et capacités à s'investir et à s'impliquer dans les travaux demandés. L'avis du conseil de classe et du chef d'établissement mentionné sur la fiche Avenir: Champ « Autonomie » et « Capacité à s'investir »	Essentiel	* Connaissance de la formation et cohérence du projet personnel et académique. 1) L'avis du conseil de classe et du chef d'établissement mentionné sur la fiche Avenir : Champ « Capacité à réussir » 2) Cohérence du projet de la fiche de suivi	Essentiel	* Activités scolaires et extra-scolaires et centres d'intérêt. 1) Engagement citoyen de la fiche avenir 2) Participation à une corée de la réussite	Important
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers		50%		10%		10%		25%		5%	